



Fiche de données de sécurité selon (CE) N° 1907/2006 - ISO 11014-1

Page 1 sur 1

Loctite 401

No. FDS : 153529
V001.4

Révision: 06.01.2009
Date d'impression: 13.01.2009

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Désignation commerciale:

Loctite 401

Utilisation prévue:

Cyanoacrylate

Raison sociale:

Henkel Technologies France S.A.S
Rue de Silly 161
92642 Boulogne-Billancourt cedex

France

Téléphone: +33 (1) 46 84 90 00

Responsable pour la fiche de données de sécurité:

ua-productsafety.fr@fr.henkel.com

En cas d'urgence:

N° d' appel d' urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

2. Identification des dangers

Colle à la peau et les yeux en quelques secondes. Réagit fortement à l'eau. (Se reporter à la Section 4 - Premier secours).
R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

3. Composition / informations sur les composants

Description chimique générale:

Adhésif cyanoacrylate

Indication des composants selon (CE) n o 1907/2006:

| Substances dangereuses No. CAS | EINECS ELINCS | Teneur | Classification |
|-------------------------------------|------------------|-----------------|--------------------------|
| Cyanoacrylate d'éthyle 7085-85-0 | 230-391-5 | > 80 - <= 100 % | Xi - Irritant; R36/37/38 |

Pour connaître le texte entier correspondant aux codes des phrases-R, voir chapitre 16 'autres informations'.

Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.

4. Mesures de premiers secours

Inhalation:

Air frais; en cas de persistance des maux, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Ne pas tenter de libérer la peau en tirant. Détacher doucement à l'aide d'un objet non tranchant tel qu'une cuiller, de préférence après avoir fait tremper dans de l'eau tiède savonneuse.

Les adhésifs cyanoacrylates émettent de la chaleur lors de leur solidification. Dans de très rares cas, une goutte importante pourra générer suffisamment de chaleur pour provoquer une brûlure.

Les brûlures devront être traitées normalement après que l'adhésif ait été enlevé de la peau.

Si les lèvres sont collées accidentellement, appliquer de l'eau chaude et encourager un maximum de mouillabilité et de pression de la salive à l'intérieur de la bouche.

Décoller ou faire rouler les lèvres l'une de l'autre. Ne pas essayer de séparer les lèvres l'une de l'autre par une action opposée directe.

Contact avec les yeux:

Si l'œil est maintenu fermé par l'adhésif, libérer les cils en couvrant avec un tampon humide imbibé d'eau tiède.

Le Cyanoacrylate se combinera aux protéines de l'œil ce qui aura un effet lacrymogène et aidera à décoller l'adhésif.

Maintenir l'œil fermé en appliquant une compresse humide jusqu'au décollement complet, qui interviendra au bout de 1 à 3 jours.

Ne pas ouvrir l'œil de force. Consulter un médecin au cas où des particules solides de cyanoacrylate prises derrière la paupière provoqueraient des dommages par abrasion.

Ingestion:

Vérifier que les voies respiratoires sont dégagées. Le produit polymérisant immédiatement dans la bouche, il est pratiquement impossible de l'avaler. La salive détachera lentement le produit solidifié de la bouche (plusieurs heures).

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés:

mousse, poudre d'extinction, anhydride carbonique
vaporisation d'eau

Équipement spécial de protection pour la lutte contre l'incendie:

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome (ARA) à pression positive.

Produit ou gaz issus de la combustion:

Oxydes de carbone, oxydes d'azote, vapeurs organiques irritantes.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

Mesures de protection individuelle:

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Mesures de protection de l'environnement:

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Méthodes de nettoyage et d'élimination:

Ne pas nettoyer avec des chiffons. Laver à grande eau pour terminer la polymérisation et nettoyer le sol en grattant. Éliminer le produit durci comme déchet inoffensif.

7. Manipulation et stockage

Manipulation:

Une ventilation (minimum) est recommandée lorsqu'on utilise des volumes importants ou lorsque l'odeur devient apparente (le seuil olfactif est d'environ 1-2 ppm)

L'utilisation d'applicateurs est recommandée afin de minimiser le risque de contact avec la peau ou les yeux.

Stockage:

Stocker dans les contenants d'origine de 2 - 8°C (35.6 - 46.4 °F).

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Protection respiratoire:

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Protection des mains:

Lorsqu'il existe une possibilité de contact prolongé ou répété avec lapeau, il est recommandé de porter des gants en PVC ou en caoutchoucnitrile, ou de gants d'une résistance équivalente aux solvants.
L'utilisation de gants résistant aux produits chimiques tels qu'en nitrile est recommandée.

Protection des yeux:

Porter des lunettes.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

De bonnes pratiques d'hygiène industrielle devraient être respectées.

9. Propriétés physico-chimiques

Propriétés générales:

| | |
|--------|---------------------------------|
| Aspect | liquide Liquide |
| Odeur: | incolore à jaunâtre irritant |

Propriétés phys.-chim.:

| | |
|--|---------------------------------|
| Valeur pH | pas applicable |
| Point d'ébullition | > 149 °C (> 300.2 °F) |
| Point d'éclair | 80 - 93,4 °C (176 - 200.12 °F) |
| Pression de vapeur | 0,27 mbar |
| Densité (ρ) | 1,05 g/cm ³ |
| Solubilité qualitative (Solv.: Acétone) | Miscible |
| Solubilité qualitative (Solv.: Eau) | Polymérise au contact de l'eau. |
| Température d'auto-inflammation | 485 °C (905 °F) |
| Teneur VOC (1999/13/EC) | < 3,00 % |

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter:

Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.

Matières à éviter:

Une polymérisation exothermique rapide se produira en présence d'eau, d'amines, d'alcalis et d'alcools.

11. Informations toxicologiques

Toxicité orale aiguë:

Les cyanoacrylates sont considérés comme des produits de toxicité relativement faible. Leur DL50 orale aiguë est supérieure à 5000mg/kg(rat). Il est presque impossible de les avaler car ils polymérisent rapidement dans la bouche.

Toxicité inhalative aiguë:

Irritant pour les voies respiratoires.

Une exposition prolongée à des concentrations élevées de vapeur pourra entraîner des effets chroniques chez les individus prédisposés

Dans une atmosphère sèche, ayant un taux d'humidité relative inférieur à 50%, les vapeurs pourront irriter les yeux et le système respiratoire.

Irritation de la peau:

Irritant pour la peau

Colle la peau en quelques secondes. Considéré comme faiblement toxique; DL50 dermique aiguë (lapin) supérieure à 2000mg/kg.

En raison de la polymérisation au niveau de la surface de la peau, une réaction allergique n'est pas considérée comme possible.

Irritation des yeux:

Irritant pour les yeux.

Le liquide collera les paupières. Dans une atmosphère sèche (HR<50%) les vapeurs peuvent entraîner une irritation et un effet lacrymogène.

12. Informations écologiques**Mobilité:**

Les adhésifs polymérisables sont immobiles.

Informations générales:

Les Demandes Biologique et Chimique en Oxygène (DBO et DCO) sont insignifiantes.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

13. Considérations relatives à l'élimination**Evacuation du produit:**

Faire polymériser en versant lentement dans de l'eau (10:1). Mettre dans une décharge contrôlée commune pour les produits chimiques solides, non-toxiques et insolubles dans l'eau, ou incinérer dans des conditions contrôlées.

Éliminer conformément aux réglementations locales et nationales.

La contribution de ce produit comme déchet est très insignifiante en comparaison à l'ensemble dans lequel il est utilisé

Code de déchet(EWC):

08 04 09 adhésifs et agents d'étanchéité rejetés contenant des solvants organiques et autres substances dangereuses

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Après usage, les tubes, cartons et flacons souillés par les résidus de produit devront être éliminés comme déchets chimiquement contaminés dans un centre autorisé de collecte de déchets ou incinérés dans une installation autorisée." Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14. Informations relatives au transport**Transport routier ADR:**

Aucun danger

Transport ferroviaire RID:

Aucun danger

Navigation intérieure ADN:

Aucun danger

Transport maritime IMDG:

Aucun danger

Transport aérien IATA:

Classe: 9

Groupe d'emballage:

Instruction de paquetage (passager) 906

Instruction de paquetage (frêt) 906

No UN: 3334

Étiquette: 9

Nom d'embarquement correct: Aviation regulated liquid, n.o.s. (Cyanoacrylate ester)

Les paquets primaires contenant moins de 500 millilitres sont non régulés par ce mode de transport et peuvent être expédiés illimités.

15. Informations réglementaires

Symboles de danger:

Xi - Irritant



Phrases R:

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Phrases S:

S23 Ne pas respirer les vapeurs.

S24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Indications additionnelles:

Cyanoacrylate. Danger. Colle à la peau et aux yeux en quelques secondes. À conserver hors de portée des enfants.

Prescriptions/consignes nationales (France):

N° tableau des maladies
professionnelles: 66

16. Autres informations

Teneur intégrale des phrases R mentionnées sous leur forme abrégée dans la fiche de données de sécurité jointe. Le marquage du produit figure au chapitre 15.

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Informations complémentaires:

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

Cette fiche de données de sécurité a été établie conformément à la Directive 67/548/CEE et ses amendements subséquents, et la Commission de la Directive 1999/45/EC.